



**Ségolène Royal, Ministre de l'Écologie,
du Développement durable et de l'Énergie**

Paris, le vendredi 25 avril 2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ségolène ROYAL félicite les entreprises à l'origine du premier vol de l'avion électrique E-FAN

Ségolène ROYAL, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, félicite les entreprises Airbus Innovation Works et Aéro Composites Saintonge, dont le partenariat, soutenu par la Direction générale de l'aviation civile (DGAC), a permis la réussite du vol inaugural de l'E-FAN, qui a eu lieu vendredi 25 avril 2014 sur l'aéroport de Bordeaux-Mérignac.

Cet avion prototype tout électrique, qui préfigure une aviation silencieuse et exempte de toute émission polluante, est destiné dans un premier temps à être utilisé pour la formation des pilotes. Les essais vont se poursuivre pour vérifier le comportement de l'appareil. L'objectif pour Airbus Group est de mettre sur le marché un avion d'entraînement électrique en 2018.

La Ministre souligne que cet avion électrique biplace E-Fan est une réalisation concrète de la transition écologique et énergétique. Pour une mission identique d'une heure, il ne consomme que 2 € d'électricité, contre 36 à 40 € de carburant pour un avion à moteur. Ségolène ROYAL considère que cet avion électrique offre un juste équilibre conciliant le besoin de formation croissant des pilotes, la réduction des nuisances pour les riverains d'aérodromes et la croissance verte.

La France représente la deuxième population de pilotes dans le monde derrière les États-Unis, et plus du tiers des pilotes privés européens. La formation initiale des pilotes comprend une part importante d'exercice «en tour de piste » (20h) et à proximité immédiate des aérodromes, préalable à l'apprentissage des vols en navigation. Ces vols en tour de piste constituent aujourd'hui la principale source de nuisances sonores pour les riverains d'aérodromes et conduisent la DGAC à limiter la capacité de formation et d'entraînement sur certaines plateformes.

Dès 2011, la DGAC a travaillé avec Airbus Innovation Works et Aéro Composites Saintonge pour concevoir un avion adapté à la formation initiale et à l'entraînement des pilotes. La DGAC a apporté plus de 40 % du soutien financier des institutions (570 K €) pour qu'un avion tout-électrique voit le jour et se substitue aux avions à moteur à combustion interne.

Contact presse :

01 40 81 78 31



**Ségolène Royal, ministre de l'Écologie,
du Développement durable et de l'Énergie**

Paris, lundi 12 mai 2014

INVITATION PRESSE

**Ségolène ROYAL,
ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie**

Remise du rapport de l'Office parlementaire d'évaluation
des choix scientifiques et technologiques sur

**« Les nouvelles mobilités sereines et durables :
concevoir et utiliser des véhicules écologiques »,**

en présence de Denis Baupin, député

Conférence de presse

Mardi 13 mai à 16h30

Auditorium, 244 boulevard Saint-Germain – Paris 7^{ème}

**Pour assister à la conférence, merci de bien vouloir vous accréditer par retour de mail :
secretariat.presse@developpement-durable.gouv.fr**

Contact presse : 01 40 81 31 45

Hôtel de Roquelaure – 246, boulevard Saint-Germain – 75007 PARIS
www.developpement-durable.gouv.fr



Ségolène ROYAL Ministre de l'Écologie,
du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le mardi 13 mai 2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ségolène ROYAL souligne les points intéressants du rapport de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques

« Les nouvelles mobilités sereines et durables : concevoir et utiliser des véhicules écologiques »

Ségolène ROYAL, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, s'est vu remettre un rapport de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques consacré aux « nouvelles mobilités sereines et durables : concevoir et utiliser des véhicules écologiques », en présence de l'un des auteurs, le député Denis BAUPIN.

Très attachée au développement des véhicules écologiques, la ministre a félicité les auteurs, le député Denis BAUPIN et la sénatrice Fabienne KELLER pour la qualité de leur travail qui allie, dans ses recommandations, la volonté politique et la créativité technologique.

La mobilité propre est l'un des axes essentiels de la transition énergétique et elle figurera en bonne place dans le projet de loi que Ségolène ROYAL présentera dans quelques semaines en Conseil des ministres.

La ministre a annoncé les principales mesures en faveur de la mobilité écologique qui sont prévues dans le projet de loi programme pour la transition énergétique, notamment :

- ✓ la mise en place d'une stratégie bas-carbone, qui comprendra des mesures sur les transports ;
- ✓ le déploiement de points de recharge pour véhicules électriques et hybrides, dans la continuité de la proposition de loi votée en première lecture à l'Assemblée nationale ;
- ✓ l'obligation d'intégrer des places réservées et des points de charge sur les parkings de toutes les constructions existantes (bureaux, logements, équipements) ;

- ✓ **l'augmentation progressive de la part des biocarburants dans le mix**, afin d'atteindre en 2030, l'objectif de 4 % de biocarburants de nouvelle génération dans la consommation finale d'énergie ;
- ✓ des **précisions dans la définition juridique du co-voiturage** pour favoriser cette pratique.

Ségolène ROYAL a annoncé qu'elle allait retenir deux des recommandations formulées dans le rapport :

- ✓ réfléchir à une définition juridique d'un véhicule écologique, selon des critères de gabarit, de motorisation, de niveau de consommation, qui permettrait de dédier à ces véhicules des places de stationnement, des voies réservées, des entrées de péages et d'en moduler le prix – **dispositif qu'elle souhaite mettre en place au plus vite aux véhicules électriques** ;
- ✓ augmenter la part des certificats d'économie d'énergie dédiée aux projets et politiques de mobilité durable.

Ségolène ROYAL a également souligné la nécessité de faciliter l'accès des ménages modestes aux véhicules écologiques.



Communiqué de Mme Ségolène Royal
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le 27 juin 2014

Ségolène Royal assistera à une démonstration de l'avion tout électrique E-FAN vendredi 27 juin

Ségolène Royal assistera, vendredi 27 juin, à une démonstration de vol de l'E-FAN, un prototype d'avion tout électrique, à l'aérodrome de Toussus-le-Noble (Yvelines), en présence de représentants d'entreprises et d'élus locaux. La ministre participera également à la clôture du défi « 100/24, 100 aérodromes en 24 heures ».

L'E-FAN est un avion biplace construit en matériaux composites et propulsé par deux moteurs électriques. Élaboré par **Airbus Innovation Works** et **Aéro Composites Saintonge**, avec le soutien de la **Direction générale de l'aviation civile** (DGAC), il est une réalisation concrète et innovante de la transition énergétique puisqu'il vole sans émettre de gaz à effet de serre.

Par ailleurs, il est silencieux et très économique : pour une mission identique d'une heure, l'E-FAN ne consomme que 2 € d'électricité, contre 36 à 40 € de carburant pour un avion à moteur.

Avec cette visite de terrain, Ségolène Royal affirme son soutien aux moyens de transports à faible impact énergétique et environnemental et aux entreprises qui innovent au service de la croissance verte.

PROGRAMME :

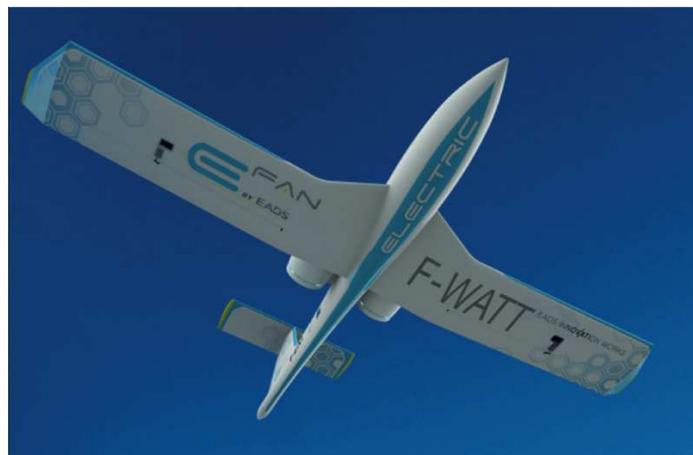
15h30 : arrivée de la Ministre

15h35 : rencontre avec les organisateurs du « Défi des 100/24 »

15h45 : Présentation au sol de l'E-fan par Jean Botti (Airbus Group) et Didier Esteyne (ingénieur Aérocomposites Saintonge, pilote de l'E-fan).

16h : vol de l'E-fan

16h20 : échange avec les équipes et les pilotes présents du Défi des 100/24



Pour assister au déplacement, merci de bien vouloir vous accréditer par retour de mail secretariat.presse@developpement-durable.gouv.fr ou au 01 40 81 78 31

Défi des 100/24 : 100 aérodromes en 24 heures

Pendant près de 24 heures, ce sont 15 à 20 équipages qui vont survoler la France en passant par 100 aérodromes répartis sur l'ensemble du territoire. L'objectif est de promouvoir la diversité et le maillage des plates-formes aéroportuaires françaises. Lancé en 2009 par 12 pilotes embarqués à bord d'un monomoteur, ce sont désormais plus de 150 pilotes qui participent au Défi des 100/24. Pour l'édition 2014, le départ est prévu à l'aéroport de Quimper Cornouailles (Finistère) le jeudi 26 juin. Les pilotes sont attendus le lendemain à l'aérodrome de Toussus-le-Noble.

Pour toute information complémentaire, contact presse : **01 40 81 18 07**
www.developpement-durable.gouv.fr
[@ecologiEnergie](https://twitter.com/ecologiEnergie)



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Invitation de Mme Ségolène Royal
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le vendredi 3 octobre 2014

**Les transports propres à l'honneur
au Mondial de l'Automobile**

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la
CROISSANCE VERTE

Ségolène Royal
ministre de l'Écologie,
du Développement durable et de l'Énergie

Emmanuel Macron
ministre de l'Économie,
de l'Industrie et du Numérique

se rendront au salon Mondial de l'Automobile,
sur le stand du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie,
pour promouvoir les voitures électriques, propres et le véhicule du futur

samedi 4 octobre à 13 h
au Parc des expositions de la porte de Versailles, Paris XVe
Pavillon 2.1

Suivez le déplacement en direct
sur @ecologienergie et via #VotreEnergie #MondialAuto



TRANSPORTS PROPRES
Développer les transports propres pour améliorer la qualité
de l'air et protéger la santé des Français



PARTICULIERS

BONUS AUTOMOBILE

Le bonus pour l'achat d'un véhicule électrique sera pérennisé et majoré lorsqu'il s'accompagne de la mise au rebut d'un véhicule diesel. Cet avantage supplémentaire sera octroyé sous conditions de ressources et dans les zones concernées par une mauvaise qualité de l'air en priorité. Le cumul du bonus et de la prime à la conversion pourra atteindre 10 000 euros.

BORNES DE RECHARGE

Dès le mois de septembre 2014 au 31 décembre 2015, l'installation de bornes de recharge pour les voitures électriques par les particuliers bénéficiera d'un crédit d'impôt à hauteur de 30% (projet de loi de finances-PLF 2015).



COLLECTIVITÉS

DOTATION DÉDIÉE

Pour financer les projets de transports en commun en site propre, les projets de transport ferroviaire de voyageurs et de marchandises, la régénération des voies ferrées et les projets de transport fluvial de marchandises, les collectivités pourront faire appel à la dotation dédiée aux projets liés à la transition énergétique : 5 milliards d'euros de prêts Transition énergétique et Croissance verte que la Caisse des dépôts va mettre en place, au taux avantageux de 1,75% (livret A +0,75%).

FLOTTE DE VOITURES

L'État et ses établissements publics devront renouveler leur flotte de voitures avec 50% de véhicules propres, et notamment des véhicules électriques.

VOIES RÉSERVÉES

Les maires pourront autoriser les véhicules électriques à circuler sur les voies réservées aux bus, en complément du stationnement gratuit déjà instauré.



ENTREPRISES

PLANS DE DÉPLACEMENT D'ENTREPRISE

Ils seront généralisés pour favoriser le covoiturage et l'auto-partage.

GRANDE DISTRIBUTION

Elle devra réduire ses émissions de gaz à effet de serre liées au transport et à la logistique, de 10% d'ici à 2020 et de 20% d'ici à 2025.



AUTRES MESURES

POINTS DE RECHARGE

- La loi fixe comme objectif de disposer de 7 millions de points de recharge pour les voitures électriques en 2030. À l'été 2014, 10 000 points de recharge ouverts au public seront fonctionnels.
- Les nouveaux espaces de stationnement seront équipés. Les travaux dans les parkings des bâtiments existants devront être mis à profit pour installer des bornes. Les espaces de stationnement des zones commerciales existantes devront également être équipés.

VÉHICULES DU FUTUR

Les programmes de recherche sur les véhicules du futur seront soutenus dans le cadre des Investissements d'avenir. Le programme Véhicule du futur, doté de 950 millions d'euros, vise à promouvoir le développement de technologies innovantes en matière de mobilité (véhicules électriques et infrastructures de recharge, motorisations hybride et thermique, allègement des véhicules lourds, mobilité et logistique, transports ferroviaires et navires économes).

En France,
60% de la population respire chaque
jour un air de mauvaise qualité

Merci de bien vouloir vous accréditer,

en indiquant votre numéro de carte de presse :
secretariat.presse@developpement-durable.gouv.fr

01 40 81 78 31



Ministère de l'Écologie,
du Développement durable
et de l'Énergie

Secrétariat d'État
chargé des Transports, de la Mer
et de la Pêche

Paris, le mercredi 17 décembre 2014

Invitation

*Annnonce des résultats de l'appel à projets
"Transports collectifs et mobilité durable" : une centaine
de projets subventionnés pour un montant global
de 450 millions d'euros.*

Ségolène ROYAL et Alain VIDALIES annonceront demain les résultats de l'appel à projets
"Transports collectifs et mobilité durable".

Une centaine de projets ont été retenus en région afin de bénéficier d'une enveloppe
de 450 millions d'euros dédiée à l'accompagnement de leur développement.

L'annonce des résultats aura lieu

jeudi 18 décembre 2014 à 9h45

au Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie
244, boulevard Saint-Germain, Paris 7^e

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la
CROISSANCE VERTE

*Si vous souhaitez participer à cette conférence, merci de vous accréditer auprès du
service de presse du cabinet d'Alain VIDALIES par téléphone au 01 40 81 77 57 ou à
l'adresse : secretariat.presse-transports@developpement-durable.gouv.fr*

Contacts presse :

Service de presse de Ségolène ROYAL

01 40 81 78 31

Service de presse d'Alain VIDALIES

01 40 81 77 57
